

2) POINT DE REALISATION DU MEMORANDUM DU COLLECTIF MAINS PROPRES / CONSULAT GÉNÉRAL DU MALI EN France:

N°	DOLÉANCES	RÉALISATION	DIFFICULTES	SOLUTIONS PROPOSÉES	OBSERVATIONS
1	L'abandon pur et simple du système de quota fondé sur le comptage à la porte	En cours	Demandes très fortes par rapport à la capacité d'accueil du Consulat	Le système actuel prévoit : Dépôt des dossiers de 09h à 13h. Traitement de 14h à 17h	Tenir compte de la capacité de traitement et de la nature des demandes
2	La mise en place d'au moins trois lignes téléphoniques d'informations	OK Trois (3) lignes groupées existent déjà au standard	Système actuel peu performant	Choix d'un standardiste plus professionnel et modernisation du service	L'introduction du système de serveur vocal interactif sera définitive dès changement d'opérateur (en cours)
3	La mise à jour permanente du site internet du Consulat avec possibilité de prise de rendez-vous	OK La prise de rendez-vous en ligne pour les visas a été améliorée. Réflexion en cours en vue d'étendre la prise de rendez-vous en ligne à d'autres prestations		Amélioration du site internet du Consulat	Point majeur du programme général de réorganisation

4	Permettre les dépôts et retraits tous les jours ouvrables avec distribution de tickets jusqu'à midi	A l'étude	Demande très fortes par rapport de la capacité d'accueil du Consulat. Insuffisance de Ressources Humaines.	Dépôt / Retrait des passeports et visas tous les jours. Les mercredis et vendredis : dépôt et retrait des passeports à proroger	
5	La mise en place d'un dispositif d'identification par badge et uniforme	OK		Badge avec photo incrustée. Proposition de port d'uniforme pas acceptée.	
6	La mise à disposition d'un registre des incidents,	Réflexions en cours		Plan global de réorganisation	Missions pour s'enquérir de l'expérience d'autres Ambassades et Consulats
7	L'ouverture permanente d'au moins un guichet de paiement avec possibilité de remise de monnaie	Existait déjà			Deux (02) Guichets de paiement sont ouverts tous les jours de dépôt de 9h à 13h. Un (01) guichet de paiement est ouvert tous les jours de retrait de 9h à 17h pour les cas d'urgence.
8	Le marquage visible du guichet prioritaire pour les femmes enceintes, les personnes handicapées, les maliens des provinces et les personnes âgées	Partiellement	Problèmes d'espace	Tickets de priorité distribués à l'accueil aux personnes concernées	Prise en charge dans le programme de réorganisation

9	Le raccourcissement significatif du délai d'octroi des documents (aucun délai ne doit dépasser une semaine y compris le passeport)	Les délais appliqués sont de trois jours à une semaine sauf pour les demandes de passeports et de transcriptions d'actes de naissance dont le traitement nécessite plus de temps.	Demandes très fortes	Mettre en place un système de prise de rendez-vous en ligne pour toutes les demandes	Le processus de raccourcissement des délais est en cours depuis 2015
10	L'indication de la date de retrait sur les reçus de dépôt/retrait, mise en place d'un système d'alerte et d'information en cas d'impossibilité de respect de délai (rappel téléphonique....).	Les dates de retrait figuraient déjà sur les reçus, à l'exception des reçus de demandes de passeports dont le Consulat ne maîtrise pas les délais.		Responsabilisation du chef de service. Appel téléphonique en cas de difficultés rencontrées.	
11	Le traitement équitable entre les binationaux et les nationaux désirant se rendre au Mali.	Réalisée			Equité du traitement, en fonction de la nature du document présenté

12	La gratuité du laisser passer pour tout malien ou malienne ayant fait une demande de passeport et l'établissement de sa validité auprès des agents de l'aéroport de Bamako jusqu'à la disponibilité du passeport.	Réalisée			Le laisser-passer gratuit est systématique pour tout retour volontaire ou en cas de décès
13	L'organisation des forums de sensibilisation des maliens sur les accords bilatéraux entre le Mali et la France concernant la vie des maliens de France.	Rencontre avec les associations de la Diaspora (Société civile)		Disponibilité du Consulat à examiner propositions	Programme gouvernemental
14	Interdiction de tout système d'intermédiation dans la demande des documents consulaires.	OK		Plan global de réorganisation	Sécurisation de l'accueil, réaménagement

15	La mise en place et l'élargissement du service social et juridique à la protection des maliens victimes d'accident ou de bavures de toutes sortes, l'adhésion à la convention rapatriement de corps	Étude en cours		Conseil juridique	Approbation du département
16	La rédaction et l'affichage d'une charte de bonne conduite au sein du Consulat	A l'étude		Plan global de réorganisation	S'inspirer de l'expérience de certains Consulats.
17	La création d'un poste de médiateur social pour traiter les cas de souffrance sociale			Plan global de réorganisation	

AUTRES REALISATIONS DU CONSULAT DEPUIS JANVIER 2017

Autres informations	RÉALISATION	DIFFICULTES	SOLUTIONS PROPOSÉES	OBSERVATIONS
Passeports biométriques recus et distribués du 05 janvier au 13 mars 2017	1157 passeports	passeports de juillet et août 2016 en souffrance	Rélances DPF	
ENROLEMENT RAVEC	Pelleport : 1996 personnes enrôlées Angers : 245 Bobigny : 2786 Toulouse : 196 Grigny : 2444 au 14 mars 2017	Les fiches avant opérations spéciales Les réclamations	Rélances CTDEC	
FICHE NINA et Cartes	Distribution au Consulat tous les jours ouvrables	Trop forte affluence	Délocalisation	Contacts avec partenaires (Mairies)

3) CONCLUSION :

Au regard de tout ce qui précède, force est de constater que, contrairement aux allégations, d'importants efforts ont été faits dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de sortie de crise au Consulat Général.

Des résultats appréciables ont été atteints par le Consulat avec l'appui et l'accompagnement de certaines associations maliennes et des municipalités françaises.

Toutefois, cet accompagnement des associations ne doit être assimilé à une quelconque cogestion, ni de fait, ni de juré.

En conséquence, toute initiative visant une sorte de cogestion du Consulat Général du Mali en France ne saurait être acceptée.

Paris, le 16 mars 2017

Le Gérant Intérimaire

TidjaniDjimé DIALLO

Chevalier de l'Ordre National

1) POINT D'EXECUTION DE L'ACCORD DE SORTIE DE CRISE

N°	DOLEANCES	REALISATIONS	OBSERVATIONS
1	Les autorités diplomatiques et consulaires acceptent sans réserve les 17 points de revendications présentés par le collectif et s'engagent à les mettre en œuvre. Toutefois, il est convenu entre les parties que la mise en œuvre des points nécessitant des réaménagements au sein du consulat se fera progressivement.	Partiellement réalisée	Conformément à l'accord, tous les points de doléances ne nécessitant pas des réaménagements au sein du Consulat ont fait l'objet de mise en œuvre. Les autres points seront pris en charge dans le plan global de réorganisation du Consulat. Voir niveaux d'exécution dans le tableau 2
2	Les autorités maliennes ont également décidé d'autoriser les Missions diplomatiques et consulaires à accepter les certificats de notoriété tenant lieu d'acte de naissance.	Réalisée	Le Consulat établit les certificats de notoriété tenant lieu d'acte de naissance conformément à la réglementation en vigueur au Mali. Déjà deux (02) certificats de Notoriété ont été délivrés.
3	Les autorités diplomatiques et consulaires ont informé le collectif de la décision du gouvernement d'ouvrir très prochainement un nouveau consulat en France afin de désengorger le Consulat Général du Mali à Paris.	Réalisée	Le gouvernement a déjà nommé un Consul Général du Mali à Lyon. Le site devant abriter les bureaux du 2ème consulat Général du Mali est déjà identifié.